

Remises sur achats

Obtenues par la CFDT, les différentes remises sur achats doivent encore être améliorées.



- **15 %** de remise sur les produits Carrefour du **PGC** (1,1 millions d'€).

➡ Une solution durable pour les salariés qui n'ont **pas de moyens de paiement**. L'entreprise arrête la carte C-ZAM Carrefour.

- **10 %** sur une fois par an sur un achat du

➡ L'application de cette remise aux **salariés Carrefour retraités**.

rayon informatique (459 000 €).

- **10 %** sur les **assurances** Carrefour (967 000 €).

- **10 %** sur les **voyages** Carrefour (664 000 €).

Le **plafond** de la remise sur achats est de **12 000 €** par an. Il a été atteint en 2019 par **2 330 salariés**.

Nous revendiquons aussi pour 2020 :

➡ Le **relèvement du plafond** de la remise sur achats.

➡ l'amélioration de la remise sur achats **sur le carburant** (c'est une demande de notre plateforme sur la mobilité).

➡ L'extension de la remise sur achat **numérique aux ordinateurs** et aux imprimantes.

La CFDT revendique aussi une mise au point sur le déploiement de la **carte salarié Carrefour** (lancée en 2019) et qui prévoit des remises sur des enseignes partenaires (site internet). Pour l'instant elle est sous-utilisée (par moins de 500 personnes) ! **Ce n'est pas satisfaisant**. Il faut revoir le fonctionnement du site et faire une communication aux salariés.

L'entreprise doit aussi déployer les remises de cette cartes sur des enseignes physiques.

A SUIVRE...



Depuis 2003 et grâce à la CFDT qui s'était battue pour l'obtenir (grande manifestation aux sièges), les salariés bénéficient d'une remise sur achats.

Longtemps critiquée par les délégués FO et CGT (qui n'en faisaient pas la demande à l'époque), elle fait maintenant l'unanimité auprès des salariés.

Et pour cause ! Elle représentait en 2019, **23.4 millions d'€** distribués, soit en moyenne **662 €** pour les **45 324 salariés** qui en bénéficient !

Pour rappel, les salariés des hypers bénéficient de :

- **10 %** de remise sur l'ensemble du **magasin** et sur le **carburant** (20,2 millions d'€).